



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début d'année 2024, je saisis l'opportunité, au nom de mon équipe municipale et en mon nom personnel, de vous présenter nos vœux les plus sincères, ainsi qu'à vos familles et proches. **Que cette nouvelle année vous comble de joie, de santé et de succès dans les projets qui vous tiennent à cœur.**

Mes pensées se tournent particulièrement vers ceux qui ont perdu un être cher et ceux qui ont été touchés par la maladie. Cet éditorial revêt une dimension particulière, car **notre Maire honoraire, Paul-Marie BERTHIOT**, nous a quitté en ce début d'année. Sa discrétion à son départ souligne la modestie qui le caractérisait. Lors de la cérémonie des vœux de l'année dernière, j'ai eu l'honneur et le plaisir de lui remettre la médaille départementale et communale, échelon vermeil, en reconnaissance de ses 30 années d'investissement exemplaire et sans failles au service de la collectivité et de l'action publique. Je rappelais alors son dévouement et les nombreuses réalisations qui ont façonné Thorey en Plaine, permettant à notre village de prospérer. Mentionnons notamment la salle polyvalente érigée en 1980 et les écoles, fondées en 1985, aujourd'hui baptisées à son nom. Cet homme a consacré sa vie au bien commun, à la chose publique et à notre village. Il l'a édifié, structuré et orchestré comme une mélodie. Nous lui sommes tous redevables. Notre village était ancré profondément en lui, dans son corps et dans son cœur. Malgré son refus d'un hommage ostentatoire et officiel, je tiens, comme je l'ai fait lors de la cérémonie des vœux, à lui rendre un dernier hommage et à exprimer ma gratitude pour son engagement et son dévouement envers la population, notre village et le territoire dans son ensemble.



L'éditorial de cette nouvelle année vise à transmettre aux absents les informations divulguées lors de la cérémonie des vœux du 12 janvier 2024. Le fil conducteur de notre politique depuis 2014 repose sur un principe fondamental : **la simplicité**. Celle-ci demeure au cœur de notre action communale, facilitant la modernisation de notre village pour se concentrer sur l'essentiel : répondre à vos besoins avec un service public de proximité et de qualité. La simplicité guide également nos interactions humaines, même face aux crises successives qui encouragent le repli sur soi. Il est crucial de garder à l'esprit ce qui constitue l'identité de notre village : **la solidarité, le partage, et l'ouverture aux autres**. Thorey en Plaine, en dépit de son évolution, doit demeurer un lieu de vie accueillant pour tous. Les associations jouent un rôle essentiel dans la promotion de cette fraternité. Les bénévoles de Thorey en Plaine, nombreux et dévoués, œuvrent constamment dans cette direction. En tant qu'Élus, nous reconnaissons l'importance cruciale de leur action pour renforcer le lien social. J'adresse mes remerciements à tous les bénévoles qui contribuent généreusement à notre village. Nous avons à cœur de travailler en partenariat avec eux et de les accompagner. La vie associative ne serait sans doute pas aussi riche sans ce dialogue fécond et réel.

L'Équipe Municipale que j'ai le privilège de conduire a redoublé d'efforts avec optimisme et détermination en 2023. Ma gratitude profonde va à mes collègues Élus pour leur énergie, leur sérieux et leur dévouement. Nous avons insufflé une dynamique puissante et efficace, et nous nous engageons à préserver la flamme qui nous anime. Cette dynamique politique se traduit également par l'implication totale des personnels communaux dans leur mission de service public quotidienne, et je tiens à les remercier. Un compte rendu détaillé de toutes les actions menées en 2023 sera présenté dans le prochain Magazine de Thorey en Plaine, qui sera distribué d'ici le mois de juin 2024.

L'année qui s'annonce sera le théâtre de nouvelles réalisations et de projets ambitieux que nous entreprendrons avec dévouement, tant pour vous qu'avec vous. Comme le soulignait Paul Eluard, « *On transforme sa main en la mettant dans une autre* ». Cette citation résume la force de Thorey en Plaine et notre capacité à progresser ensemble.

Plusieurs dossiers sont en cours, et lors de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2023, un plan d'investissements ambitieux a été voté, s'étalant jusqu'à la fin de notre mandat, avec un budget d'environ 2 millions d'euros injectés dans l'économie locale. **Bien entendu, ce plan est conditionné par la soutenabilité financière et l'obtention des subventions de nos partenaires.** À ce titre, je tiens à exprimer ma gratitude envers l'État, la Région et le Département de Côte d'Or, acteurs majeurs et moteurs du développement de nos territoires. Leur contribution est inestimable, et nous ne devons jamais l'oublier.

Le premier projet majeur prévu pour 2024 concerne la reconstruction des écoles et la renaturation de la cour de récréation. Ce projet ambitieux, évalué à 1,5 million d'euros HT, vise à remplacer les préfabriqués existants, améliorer les installations existantes, désimpermeabiliser la cour de récréation, et créer un préau de 170m² couvert de panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de 36kw. Bien que cela représente un coût conséquent pour la collectivité, l'avenir de nos enfants et jeunes mérite cette priorité. Ce que nous mettons en place aujourd'hui pour eux contribuera à former les adultes et citoyens de demain, libres et responsables. Je tiens à remercier l'engagement des équipes pédagogiques qui accomplissent un travail éducatif formidable au quotidien, ainsi que les parents d'élèves élus pour leur compréhension et leur contribution constructive à un dialogue ouvert.

Un second projet d'envergure concerne l'installation d'un système de vidéosurveillance composé de 12 caméras qui couvriront des secteurs stratégiques de notre village. Cette initiative répond aux préoccupations exprimées lors des réunions de quartier. Bien que la délinquance à Thorey soit globalement faible, la sécurité demeure notre première liberté, et nous abordons cette question ouvertement dans l'intérêt général. Deux caméras seront dédiées à la lecture des plaques d'immatriculation des véhicules entrant et sortant du village, tandis que les autres seront positionnées dans des endroits sensibles pour renforcer la sécurité des commerces et services. Ces caméras appuieront les interventions de la gendarmerie nationale, et je profite de cette occasion pour exprimer ma reconnaissance envers la brigade de Genlis et tous les militaires qui veillent quotidiennement à notre tranquillité. Je remercie également les citoyens intervenant dans le dispositif de « participation citoyenne ». Ce projet, tout comme celui des écoles, s'étalera sur deux ans.

Dans le cadre des mobilités douces, nous poursuivons les aménagements autour de la Maison de Santé, notamment avec l'installation d'une passerelle piétonne reliant les deux ailes du « papillon » que constitue notre territoire, permettant un accès sécurisé aux services de la commune. En 2024, nous finaliserons également l'enfouissement de la rue du bois avec le SICECO, et peut-être amorcerons la 3ème et dernière tranche incluant normalement l'impasse de la forêt fleurie. Ce chantier a été confirmé par le SICECO, et la réalisation finale est prévue pour 2025.

Nous entreprendrons également le **remplacement des panneaux lumineux** d'entrée du village, car les panneaux actuels ne sont plus maintenus par le fabricant. La communication joue un rôle crucial dans la vie d'une commune. Nous sommes conscients que nous évoluons dans un monde en perpétuel mouvement, où les nouvelles technologies ont la capacité de rapprocher les citoyens et d'accélérer le partage de l'information. Je sais que vous appréciez la lecture de notre magazine annuel, et je constate également que vous êtes très nombreux sur Illiwap, un outil formidable pour une information en temps réel. Cependant, je vous prie de bien vouloir nous laisser le temps de diffuser l'information sur ce dernier outil de communication. Comme vous, je suis parfois témoin d'événements imprévus dans la commune qui impactent notre quotidien, et je ne connais pas toujours leur origine. Dès que l'information est fiable et validée, je la transmets immédiatement. En résumé, si vous ne recevez pas d'information via Illiwap, c'est que je n'en dispose pas ! Soucieux de vous informer au mieux, je vous rappelle l'existence de panneaux d'informations électroniques et physiques, accessibles en continu, qui font partie des supports de communication diffusant actualités et informations légales. En outre, n'oubliez pas de consulter notre site internet, où vous trouverez toutes les informations utiles et pratiques. Malgré ces divers moyens de communication, si vous constatez un manque ou un besoin, n'hésitez pas à envoyer un courriel courtois au secrétariat de la mairie. Notre volonté est de vous informer au plus juste et en temps réel.

Je suis souvent interrogé sur l'absence de page Facebook ou d'autres réseaux sociaux à propos de la commune. Je vous le dis franchement : cela exigerait une gestion quotidienne trop intense, et je n'ai ni le temps ni la volonté de m'y consacrer de manière approfondie. Surtout, je n'ai pas l'envie de dépenser inutilement de l'énergie à répondre aux commentaires et discours haineux et dénués d'intérêt que l'on trouve sur la sphère publique numérique et qui ne contribuent pas à faire avancer l'action publique. A ce propos, je tiens à exprimer tout mon soutien à Madame Gaëlle THOMAS, Conseillère Départementale, victime d'insultes sur le réseau social Facebook, bien évidemment émanant d'un internaute courageux,

caché derrière son écran et son pseudo, déversant des propos odieux à l'encontre d'une femme et de son action politique. Ainsi, ma présence, et par extension celle de la commune, sur les réseaux sociaux n'est pas d'actualité. Je préfère largement le contact physique, à l'image des réunions de quartier que nous avons organisées cette année, plutôt que la virtualité qui distend les relations et sert de défouloir. Je rappelle également ma disponibilité constante pour échanger avec vous, expliquer des décisions et répondre à vos questions. N'hésitez pas à demander un rendez-vous en mairie.

Enfin, je ne saurais conclure sans évoquer plusieurs sujets importants qui marqueront l'année 2024. Tout d'abord, **un projet privé d'aménagement d'un nouveau lotissement** est en cours. À ce jour, des rencontres ont eu lieu avec les acquéreurs pour obtenir un projet équilibré. La commune agit en tant qu'intermédiaire et veille au respect des engagements du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ainsi qu'à une intégration harmonieuse du projet dans le contexte existant. Bien que les aménagements définitifs ne soient pas encore confirmés, je peux vous informer que la demande de permis d'aménager sera déposée dans le premier semestre. Cet aménagement concerne la dernière zone urbanisable de notre PLU.

Le second sujet d'importance est le passage du **Tour de France le 4 juillet 2024**, un événement marquant pour notre territoire. Une commission dédiée, dirigée par Yann RHODDE, Conseiller Municipal, sera composée d'élus mais aussi de tous les citoyens souhaitant s'investir pour animer et décorer notre territoire. Toutes les idées sont les bienvenues, et je vous encourage à participer de manière créative pour faire de cette journée un moment mémorable pour notre village.

Le troisième point concerne les **Élections Européennes** qui auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Je vous invite à prendre note de cette date et à exercer votre droit de vote.

Par ailleurs, nous poursuivons le développement de la Maison de Santé, amorcé en 2023 avec l'accueil du **Dr. Pierre BRAMI, Angiologue et spécialiste des échographies**. Plus d'un an après l'ouverture de la MSP, nous pouvons être fiers de disposer sur notre territoire d'une structure renforçant l'offre de soins, notamment pour ceux qui éprouvent des difficultés à accéder aux soins. Mes remerciements chaleureux vont aux professionnels de santé qui construisent chaque jour les fondations d'une structure pérenne, offrant progressivement de nouveaux services de soins et de bien-être. Je pense, par exemple, à la télé-ophtalmologie proposée par le centre de vision et en collaboration avec un ophtalmologue, ainsi qu'à l'accueil prochain **d'un nouveau Chirurgien-Dentiste, le Dr. Jérémy CHUM**, en collaboration avec le Dr. Sarah BERTHELOT. Ce développement, vous l'avez compris, ne peut se faire sans votre participation active et le dynamisme des professionnels de santé. J'attire ainsi votre attention sur le **laboratoire d'analyses médicales**, ouvert depuis mi-septembre grâce à un partenariat essentiel avec le CHU de Dijon. Sa fréquentation est actuellement faible. Il est donc crucial de faire connaître ce service car beaucoup l'ignorent encore. Il est également nécessaire, dans la mesure du possible, de privilégier cette structure sur notre territoire afin d'assurer sa pérennité. Faites savoir autour de vous qu'un laboratoire d'analyses médicales est disponible à Thorey en Plaine, et qu'il s'améliorera notamment dans la restitution des résultats à la suite d'un changement de système d'informations qui interviendra début mars.

Vous avez bien saisi que l'ambition, l'élan et la vision demeurent intacts. L'énergie, la détermination et l'engagement persistent également. En compagnie des élus qui m'entourent, je vous invite à vous mobiliser avec positivité et détermination en 2024. **Ensemble, nous réussissons, tant pour notre village que pour chacun d'entre nous. Unis, nous serons plus forts et meilleurs. Les uns avec les autres, les uns pour les autres.**

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite à chacun de vous de vivre des moments de bonheur partagé et de joie fraternelle.

Excellente année 2024 !
Bien fidèlement,
Gilles BRACHOTTE

